

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 772 – NOVEMBRE 2025



COMPRENDRE

CE QUI A CHANGÉ DANS LE COMBAT CONTRE LA PAUVRETÉ

DÉBATTRE

SURPOPULATION CARCÉRALE :
COMMENT Y REMÉDIER ?

EXPLORER

HONDURAS. APRÈS LES OURAGANS,
LE CHOIX DU DÉPART



Secours
Catholique
Caritas France



ÉLODIE PERRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

RETROUVER LE CAP JUSTE DE LA SOLIDARITÉ

PAR **MATHILDE NUGUE**, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ANALYSE DES PAUVRETÉS ET DES TERRITOIRES

“

LES ACTEURS DU SECOURS CATHOLIQUE EN SONT LES TÉMOINS CHAQUE JOUR : NUL NE CHOISIT DE VIVRE DANS LA PAUVRETÉ.

”

L'histoire montre que les politiques publiques ont un réel impact sur la pauvreté, qu'il soit positif ou négatif. Il y a presque quarante ans, la France innovait avec le revenu minimum d'insertion (RMI), symbole d'un État social soucieux de protéger les plus fragiles dans un contexte de chômage de masse. La pauvreté était alors envisagée comme une épreuve conjoncturelle, et la réponse publique s'inscrivait dans un élan de solidarité nationale. Dans les années 1990 et au début des années 2000, les politiques publiques se sont diversifiées pour répondre aux besoins spécifiques : RSA, prime d'activité, minima sociaux, plans pluriannuels contre l'exclusion, aides au logement. Autant de nouveaux droits qui, dans leur ensemble, ont contribué à réduire la pauvreté et à atténuer ses effets.

Mais le regard porté sur les pauvres a progressivement changé. Au fil des réformes, les politiques sociales se sont inscrites dans une logique d'"activation" : les droits deviennent soumis à condition, le lien avec les allocataires contractualisé sans que soit proposé un accompagnement adapté. En réalité, c'est une logique du soupçon qui s'installe et, avec elle, l'idée selon laquelle les pauvres seraient seuls responsables de leur situation. Or les acteurs du Secours Catholique en sont les témoins chaque jour : nul ne choisit de vivre dans la pauvreté. Elle résulte de parcours brisés par des accidents de la vie, des ruptures familiales, des statuts administratifs précaires, des emplois fragiles et des carrières hachées. Elle frappe d'abord des enfants, des mères isolées, des travailleurs usés, des familles contraintes à l'errance.

Ces dernières années, les discours et les politiques publiques se sont encore durcis, les droits ont reculé ainsi que le filet de sécurité associé. Résultat, le taux de pauvreté augmente, 15,4 % selon l'Insee, un niveau record depuis 1996.

Aujourd'hui, l'enjeu est donc de retrouver un cap juste, celui de notre élan fraternel de solidarité, de reconnaître les situations de dénuement auxquelles font face plus de 9,8 millions de personnes en France et de lutter efficacement contre la pauvreté dans une logique globale. Le Secours Catholique fait le choix, depuis sa création, d'agir en ce sens et de contribuer à des politiques qui restituent à chacun une place digne dans la société. ■





OUI À L'ACCUEIL
DE NOS FRÈRES & SŒURS
NON À LA HANNE
ET À LA PEUR

ENQUÊTE

CE QUI A CHANGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Ces dernières décennies, le regard sur la pauvreté s'est durci au sein de la société, avec une propension à faire porter aux ménages en difficultés la responsabilité de leur précarité. Politiquement, cette tendance s'est traduite par l'émergence croissante de discours stigmatisants sur les « assistés » et les « profiteurs », et le développement de politiques dites d'« activation » des personnes sans emploi. Dans ce contexte, et face au constat que l'aide matérielle et financière ne suffisait pas à sortir de la pauvreté, les associations de lutte contre la précarité et l'exclusion cherchent, depuis trente ans, à impliquer davantage les premières personnes concernées dans la recherche de solutions. Avec un double enjeu : redonner à ces personnes du « pouvoir d'agir » et déconstruire les préjugés dont elles sont l'objet.



CHRISTOPHE HARGOUES / SCOF

▲ Pensés pour aller à la rencontre des personnes potentiellement isolées, les Fraternibus, une initiative récente du Secours catholique, « ne sont pas juste un endroit où on vient prendre un café, mais un espace où on est considéré », souligne Anne Thomas, salariée de l'association de 1993 à 2025.

« Au-delà (des) regards lourds de jugements négatifs, il nous semble (...) que les personnes en précarité restent invisibles pour une partie de la société qui les a exclues de son champ de vision. » À Saint-Antonin-Noble-Val, dans le Tarn-et-Garonne, dans une petite salle de l'ancienne école communale aujourd'hui transformée en tiers-lieu, Philippe Lefilleul, de l'équipe Analyse des pauvretés et territoires au Secours Catholique, lit un texte qu'il a rédigé. Assis autour de la table: Jérôme, Christophe, Flo, Madeleine, Thierry, Pierre-Yves, Éric, Virginie, Alain, Sofia... Ils et elles sont une quinzaine à l'écouter attentivement. Ce sont leurs mots que lit Philippe. Ceux qu'ils ont prononcés au cours de trois précédentes rencontres et qui ont été compilés dans un texte destiné à être publié dans le prochain rapport statistiques du Secours Catholique. Allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), ils et

elles y racontent leur expérience de la précarité, le regard qui est porté sur leur situation par leurs familles, les autres habitants du village, la société en général, et les conséquences de celui-ci sur leur vie.

“

QUAND ON EST DANS UNE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE OU SOCIALE, ÇA N'ENLÈVE AUCUNE CAPACITÉ INTELLECTUELLE.

”

À la fin de la lecture, après un court silence, Thierry est le premier à réagir : « *Tout est très bien.* » En face de lui, Éric confirme : « *Ça reflète bien les débats qu'on a eus.* » Lorsque Philippe demande qui serait prêt à venir rencontrer des parlementaires à l'occasion de la sortie du rapport statistique, en novembre, Éric et Virginie se portent volontaires. Pour le premier, ce n'était pourtant pas gagné. « *Si c'est pour faire un rapport qui va finir dans les tiroirs...* », s'est d'abord dit cet ancien prothésiste dentaire aujourd'hui au RSA lorsqu'on lui a proposé, au printemps, de participer à ce groupe de réflexion. « *Les mecs (les politiques) sont tellement blasés des dossiers, qu'ils expédient.* » Mais là, il veut y croire. « *On nous a dit que ça allait remonter. Et ce qui a été sorti de nos réunions, c'est fidèle, sans en rajouter, sans embellir ni édulcorer.* » Virginie, elle, envisage sa participation comme une contrepartie à l'AAH qu'elle perçoit. « *C'est une manière de contribuer au débat public, estime-t-elle. Et si on peut se sentir acteur de sa vie et de ce qu'il se passe, c'est bien.* »

Encore relativement rare, ce type d'initiative se développe depuis plusieurs années au sein du monde de l'action sociale, associatif et institutionnel¹. « *Quand on est dans une précarité financière ou sociale, ça n'enlève aucune capacité intellectuelle* », souligne Anne Thomas qui, au

¹ Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) comprend 32 personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Elles forment le 5^e collège. Par ailleurs, dans les secteurs social et medico-social, la participation des usagers a été inscrite dans la loi, en 2002.



ÉCLAIRAGE

UN CONTEXTE QUI S'EST DURCI

Secours Catholique, a animé la Plateforme de mobilisation citoyenne du Rhône, réunissant des personnes en situation de pauvreté et/ou d'isolement. « *On n'est pas tous placés au même endroit, et de chaque endroit on développe un point de vue*, poursuit-elle. *À cause de leur expérience, les personnes en précarité élaborent une pensée sur la société qui est utile.* » Volontaire permanent au mouvement ATD Quart Monde, dont il a été délégué national de 2006 à 2014, Bruno Tardieu observe: « *Il y a beaucoup d'aveuglement sur les injustices qu'on produit. Il n'y a que celles et ceux qui les subissent qui peuvent les voir.* »

Accompagnée depuis 2018 par le Secours Catholique, Claire Leloge représente depuis trois ans l'association au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier. Elle est consciente de ce qu'elle y apporte à travers son expérience. « *Je peux témoigner du regard souvent condescendant porté sur les personnes en précarité; insister sur l'importance d'écouter leur parole pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins; expliquer ce que ne disent pas les chiffres et les statistiques, à savoir que la pauvreté n'est pas seulement une facture impayée, c'est un combat quotidien où tout est lié, où on doit choisir entre se soigner, se nourrir ou payer un abonnement de transports en commun, même si celui-ci ne coûte que 4 euros, car 4 euros, en fin de mois, c'est deux paquets de pâtes* », précise-t-elle.

« **Croisements des savoirs** ». Pour Axelle Brodriez-Dolino, historienne spécialiste de la pauvreté, cette prise en compte croissante de la parole des premiers concernés est en partie due à « *une lame de fond* » qui correspond à une réflexion menée depuis quarante ans dans certaines associations et a été nourrie depuis par des travaux universitaires. « *C'était déjà le principe, dans les années 1990-2000, des "croisements des savoirs" conçus par le mouvement ATD Quart Monde*, rappelle-t-elle. *Ceux-ci consistent à croiser la connaissance scientifique avec celle des acteurs de terrain et celle issue de l'expérience du vécu.* » La chercheuse explique aussi cette dynamique par la nécessité pour les associations de favoriser la sensibilisation et la compréhension des décideurs politiques, »

« *Il y a vingt ans, le regard sur la pauvreté était plus doux* », considère Anne Thomas, qui a travaillé au Secours Catholique de 1993 à 2025. Cette jeune retraitée dit avoir ressenti depuis un « *durcissement* » au sein de la société, « *où petit à petit, le pauvre est accusé d'être pauvre* ». Un sentiment partagé par les participantes et participants à un groupe de réflexion animé par le Secours Catholique aux Avenières-Veyrins-Thuellin, dans le nord de l'Isère, qui perçoivent à leur égard « *une augmentation de la critique et un jugement négatif plus fort* ». Pour eux, les discours politiques sont un « *facteur aggravant* ». L'historienne Axelle Brodriez-Dolino observe cette tendance à travers les enquêtes d'opinion. En 2013, 42 % des personnes sondées estimaient que « *si les personnes sont en situation de pauvreté et d'exclusion, c'est parce qu'elles ne veulent pas travailler* ». Elles étaient près des deux tiers à le penser en 2024.

Basculement.

« *Si les opinions se durcissent, c'est pour partie du fait de la baisse du chômage, mais aussi de la progressive construction de la stigmatisation des chômeurs dans le discours politique* », analyse la chercheuse. Elle fait notamment le lien avec l'apparition en France, à partir des années 2000, « *du courant des politiques dites "d'activation" (des personnes sans emploi)* ». Cette défiance croissante envers les « *pauvres* » a fortement impacté le combat contre la précarité. « *Dans les années 1990, les associations travaillaient facilement avec les pouvoirs publics et étaient motrices des politiques publiques. Depuis les années 2000, elles doivent lutter contre les politiques* », résume Axelle Brodriez-Dolino, tout en notant des avancées sur les questions d'hébergement-logement. Bruno Tardieu, délégué national d'ATD Quart Monde pour la France de 2006 à 2014, se souvient d'un basculement au moment de l'élection présidentielle de 2007, avec une montée en puissance des discours sur les profiteurs et l'assistanat. Depuis, confirme-t-il, « *on a vu le vent tourner. Au lieu de continuer à avancer, on se bat pour ne pas régresser. Notamment en luttant contre les préjugés et la discrimination sociale* ». ■

COMPRENDRE



▲ À Montpellier, Claire Leloge anime “Les Perles”, un groupe d’accompagnement vers la culture de femmes en situation de précarité.

» dans un contexte où le regard sur la pauvreté et les réponses publiques apportées correspondaient de moins en moins à la réalité, et où les associations avaient l’impression que leur parole n’était plus entendue. « *La faire porter par les premiers concernés donne à cette parole une légitimité démocratique supplémentaire* », estime Axelle Brodiez-Dolino.

Députée, Sarah Legrain a été approchée, lors des dernières élections législatives, par le Centre d’entraide pour les demandeurs d’asile et les réfugiés (Cedre), une antenne du Secours Catholique, dans le cadre d’une démarche organisée pour promouvoir la régularisation des travailleurs sans papiers. Elle a rencontré à cette occasion plusieurs personnes migrantes en situation irrégulière. « *Ça a remis des choses en place, rapporte la parlementaire. Et la façon dont les sujets sont incarnés par des rencontres sur le terrain joue aussi dans notre manière de les traiter, dans notre motivation pour les défendre.* » Certaines initiatives peuvent aboutir à des ré-

sultats concrets. C’est le cas dans la Drôme, où le travail entrepris auprès du conseil départemental par l’association AequitaZ, spécialisée dans la mobilisation citoyenne pour la justice sociale, avec des personnes vivant du RSA, a conduit la collectivité territoriale à repenser ses procédures à destination des allocataires de ce minimum social. De même, engagé avec ATD Quart Monde et le Secours Catholique dans une démarche participative, à partir de l’expérience

des personnes, pour une plus juste mesure de la pauvreté, l’Insee travaille à l’ajustement de ses enquêtes afin de mieux appréhender le phénomène.

La lutte contre la pauvreté a ainsi évolué ces dernières décennies, délaissant progressi-

vement le principe de “faire pour” au profit de celui “d’agir avec”.

Au Secours Catholique, un tournant en ce sens s’opère lors du cinquantième anniversaire de l’association, en 1996, avec ce slogan : “S’associer avec les pauvres pour une société juste et fraternelle”. « *Nous passons à ce mo-*

“
**FACE À LA PERSISTANCE DE
LA PAUVRETÉ MALGRÉ L'AIDE
MATÉRIELLE ET LES POLITIQUES
DE SOLIDARITÉ,
LES ASSOCIATIONS ONT CHERCHÉ
D'AUTRES LEVIERS D'ACTION.**
”

ment d'une logique de guichet à une logique de projet », relate Bernard Schricke, qui a été directeur Action France-Europe au sein de l'association. « L'accent est mis sur la pédagogie de l'action, sur la façon dont la personne qui a sollicité une aide est mise au centre des mesures et dispositifs qui lui permettront de s'en sortir ou simplement d'aller mieux. » Les équipes locales sont alors invitées à créer des "groupes conviviaux" regroupant des personnes autour d'activités simples (coudre, arts créatifs, cuisine et repas partagés...) propices à l'échange et à la mise en valeur des talents, proposées à toutes les personnes rencontrées.

« L'idée forte était que la pauvreté ne se combat pas uniquement par l'aide matérielle, mais aussi par l'action collective », résume Anne-Catherine Berne, coordinatrice d'animation au sein de l'association. Une nouvelle orientation inspirée à la fois par le mouvement ATD Quart Monde et par le travail de Caritas du Sud partenaires du Secours Catholique, en particulier celles de l'Inde et du Brésil.

Axelle Brodriez-Dolino trouve les « racines historiques » de cette "philosophie" d'action sociale dans deux courants. D'abord celui des Compagnons d'Emmaüs dont le principe, à partir des années 1950, est de donner des biens usagés à des personnes à la rue afin qu'elles créent de la valeur pour aider d'autres personnes. « C'est un système circulaire à trois, qui casse la verticalité de la logique aidant-aidé », décrypte la chercheuse. Le second courant, ce sont les centres sociaux, nés à la fin du XIX^e siècle, dont la participation des habitants à l'amélioration de leurs conditions ou à la vie du centre, est au cœur du projet. « Longtemps le modèle de "l'agir avec" va être circonscrit à ces deux réseaux », observe l'historienne. À partir des années 2000, il prend de l'ampleur et infuse plus largement le monde associatif.

Persistance de la pauvreté. Président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Pascal Brice perçoit dans cette dynamique une tendance longue en réaction à deux phénomènes. Tout d'abord un constat : celui de « la persistance de la pauvreté malgré l'aide matérielle et financière qu'elles fournissaient et malgré les politiques de



CHRISTOPHE HARGUES / SCDF

solidarité, qui a amené les associations à chercher d'autres leviers d'action ». Ensuite, « l'évolution de la nature du rapport de coopération entre l'État et les associations, particulièrement celles qui agissent en délégation de service public. Avec une perte d'autonomie d'une partie du monde associatif, embarqué dans des fonctionnements de plus en plus bureaucratiques, où le caractère qualitatif du travail de l'humain est de moins en moins reconnu ». Face à cette bureaucratisation, notamment via la généralisation des appels à projet, qui cherche à transformer les associations en de simples opérateurs, « une partie d'entre elles réagit en tentant de créer des espaces d'innovation et de repartir des personnes, de leurs possibilités et impossibilités ».

Pour Anne-Catherine Berne, même si on avance de plus en plus en ce sens, la mise en œuvre du "pouvoir d'agir" est loin d'être évidente. « Le changement d'attitude au sein des associations est souvent difficile, pour la gouvernance comme sur le terrain, considère-t-elle. Tout le débat est là : est-on vraiment en capacité de faire confiance aux personnes ou non ? Et jusqu'où leur fait-on confiance ? »

Impliquer les personnes en précarité dans l'action et plus encore dans la prise de décision n'est pas intuitif, observe-t-elle. « Il est souvent difficile, pour quelqu'un qui s'engage, de se départir d'une volonté d'aider, de "faire pour" ». Geneviève Silberstein, responsable bénévole de l'épicerie solidaire de Campredon, à Montpellier, en a fait l'expérience lorsque l'équipe a entrepris de repenser l'offre du magasin en partant des souhaits et besoins exprimés par les adh- »

▲ Le Conseil d'animation national (Can) du Secours Catholique est une instance stratégique de l'association composée pour plus d'un tiers de personnes ayant connu ou connaissant une situation de précarité.



▲ Le 21 mai 2022, dans un village de stands du Secours catholique installé place de la République, à Paris, dans le cadre des élections législatives, des travailleurs sans papiers expliquent leur situation dans le but de sensibiliser les passants et les politiques présents.

» rents et adhérentes. « *Quand on consulte, il faut accepter de ne pas tout maîtriser, et donc de changer d'orientation. On ne va pas forcément là où on comptait emmener tout le monde.* » De plus, dans un projet participatif, le temps est plus long, souligne-t-elle : « *D'abord, on dépend de la disponibilité des gens. Ensuite, il faut créer les conditions pour que chacun se sente à sa place, légitime pour s'exprimer, donner son avis.* » Les personnes elles-mêmes peuvent manifester des résistances. « *Certaines qui viennent pour un besoin ponctuel ne sont pas forcément disponibles, même mentalement, pour s'investir dans une démarche collective, estime Anne Thomas. Il faut aussi respecter cela.* »

Enjeux. « *Le fait d'être dans une relation plus horizontale, plus égalitaire avec les personnes accueillies, contribue à nourrir un regard nouveau sur elles* », témoigne Bernard Nicoud, bénévole au Secours Catholique de Sallanches, en Haute-Savoie. Bruno Morel, président d'Emmaüs France, en est convaincu : « *On essaye de nous faire croire que des personnes sont tributaires d'aide comme si on leur donnait la becquée, s'agace-t-il. C'est important de permettre aux personnes en difficulté d'exprimer leurs talents, afin de montrer que ce n'est pas parce*

qu'on est, à une période donnée, en galère, qu'on ne réfléchit pas et qu'on n'agit pas. » Pour Axelle Brodriez-Dolino, ce souci des associations de casser par l'exemple le préjugé de "l'assistanat", à un moment où il montait en puissance, a contribué au développement dans les années 2000 du principe de "participation". Par ailleurs, en permettant aux personnes de sortir de l'isolement et de reprendre confiance en elles et en leurs capacités, on crée les conditions pour qu'elles regagnent de l'autonomie. Venue au Secours Catholique chercher des "paniers solidaires", Mélanie, mère seule au RSA dans le Jura, s'est impliquée dans un projet d'épicerie solidaire. « *Je m'y suis faite des amis, des gens qui peuvent m'aider*, dit-elle. *Et j'ai arrêté de penser que je n'étais qu'une quiche, je me suis découvert des qualités.* » Aujourd'hui, elle envisage de suivre une formation professionnelle. « *C'était inimaginable il y a quelques mois, je ne m'en sentais pas capable.* » À Montpellier, Claire Leloge anime un groupe d'accompagnement vers la culture pour des femmes isolées comme elle, en plus du mandat qu'elle assume au sein du CCAS. Elle confie s'appuyer sur la confiance qui lui est faite pour se reconstruire. « *La précarité, je ne m'y habitue pas, je vis avec. Mais à nouveau, j'ai un élan d'exister, d'être.* » ■

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Depuis quelques années, un nouveau paramètre s'est invité dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté : la question environnementale.

« **L'**imbrication des enjeux sociaux et environnementaux a une histoire ancienne », observe l'historienne Axelle Brodiez-Dolino. « Mais avant, on faisait de l'écologie sans le savoir et sans le revendiquer. » Typiquement, la chercheuse cite les Compagnons d'Emmaüs dont la première communauté a été créée à la fin des années 1940 et qui allie dès le départ accompagnement solidaire des personnes et réemploi des biens usagés. Puis dans les années 1980, « le secteur de l'insertion se développe surtout autour d'activités de récupération du textile et de réparation de l'électro-ménager ». Ce qui est récent, « c'est que depuis la montée en puissance de l'écologie au niveau politique, à partir des années 1990 et surtout des années 2000, les associations ont conscientisé cet enjeu et l'intègrent de plus en plus dans leurs actions et leur plaidoyer », poursuit la chercheuse.

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), Pascal Brice rejoint cette analyse, même s'il considère que cette prise de conscience est encore « embryonnaire, dans le sens où beaucoup d'acteurs associatifs estiment toujours que l'urgence sociale prime sur l'écologie ». Pour lui, il est pourtant indispensable que le secteur s'empare de la question environnementale et la revendique. En premier

lieu, parce que les effets des pollutions et du changement climatique pèsent d'abord sur les ménages les plus fragiles, du fait notamment de leurs lieux d'habitation, de leurs conditions de logement et de travail, et de leur manque de moyens pour s'y adapter. Ensuite, parce qu'on observe « un blocage de nature sociale autour de la capacité à avancer dans la transformation écologique », poursuit Pascal Brice. « Les personnes en précarité ne sont pas moins conscientes que le reste de la population du besoin de préserver la planète », décrypte Jean Merckaert,

“
NE PLUS OPPOSER
« URGENCE SOCIALE » ET
« URGENCE ÉCOLOGIQUE »,
MAIS LES PENSER DE FAÇON
COMPLÉMENTAIRE.
”

du Secours Catholique. « Mais pour elles, cela se résume à des injonctions et à des jugements moraux sur leurs manières de faire et de consommer, sans qu'elles aient les moyens de faire autrement. C'est violent. »

« Nous n'avancerons pas dans la transformation écologique si nous ne la pensons pas aussi en termes de justice sociale », estime Pascal Brice. Selon Jean Merckaert, le risque est, à l'inverse, qu'on avance dans cette

transition sans tenir compte de la réalité des personnes et familles modestes. Et que les politiques environnementales ainsi conçues contribuent à aggraver la vulnérabilité de ces dernières. « Cela a été le cas de la taxe carbone qui est liée au déclenchement du mouvement des Gilets jaunes, ou encore des ZFE (zones à faibles émissions) », cite Jean Merckaert.

Nouvelles solutions. Pour les deux hommes, il est donc urgent de sortir de cette opposition vaine entre “lutte sociale” et “lutte écologique”, qui conduit certains militants “écologues” à éluder les problématiques sociales, et leurs opposants à, au contraire, les brandir pour empêcher toute avancée. À cette fin, ils soulignent la nécessité d'intégrer les personnes en situation de précarité dans la réflexion. Benoît Reboul-Salze, délégué national du mouvement ATD Quart Monde, les rejoint : « Si les personnes les plus pauvres sont les plus impactées par les problématiques environnementales, travaillons avec elles sur ce sujet », déclare-t-il. En janvier dernier, ATD Quart Monde a organisé trois jours de formation commune sur la “transition juste”, en réunissant des personnes en situation de précarité et des salariés de l'Ademe (Agence de la transition écologique). « On a besoin de mettre ensemble les savoirs scientifiques et ceux issus de l'expérience du vécu, conclut Benoît Reboul-Salze, pour faire émerger de nouvelles solutions. » ■

L'ENTRETIEN

« IL FAUT PENSER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN TERMES D'INVESTISSEMENT SOCIAL »

Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), le sociologue Nicolas Duvoux regrette une transformation de la protection sociale, ces dernières décennies, qui traduit une approche palliative plutôt que préventive.

PROPOS RECUEILLIS PAR **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

NICOLAS DUVOUX

2009-2011

Participe comme personnalité qualifiée au Comité national d'évaluation du Revenu de solidarité active (RSA).

2012

Publie *Le Nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, au Seuil.

Depuis 2015

Enseigne la sociologie à l'Université Paris 8 (Cresppa-LabTop).

2023

Publie *L'avenir confisqué*, aux Puf.

Depuis 2023

Préside le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).

Benjamin Sèze : Quand on parle de politiques de lutte contre la pauvreté, de quoi parle-t-on ?

Nicolas Duvoux : Pour analyser les politiques de lutte contre la pauvreté, il faut prendre ensemble et de manière complémentaire plusieurs types d'approches. Le premier, ce sont les réponses à l'urgence sociale – la lutte contre le sans-abrisme, l'accès aux soins et à l'alimentation – qui peuvent être en partie déléguées à des associations, et qui visent à lutter contre ce qu'on pourrait appeler la grande exclusion. Elles constituent une partie indispensable et décisive de la lutte au quotidien contre la pauvreté. Il y a ensuite les prestations sociales sous condition de ressources comme le revenu de solidarité active (RSA), et peut-être à un moindre degré les aides personnalisées au logement. Ce sont des politiques sociales qui assurent, avec la prise en charge départementale de l'accompagnement social, la lutte contre la pauvreté. Enfin, aux côtés de ces "politiques d'assistance", il existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un troisième type d'approche, plus ambitieux, plus universel, plus structurel : ce sont no-

tamment les grandes assurances sociales, l'assurance chômage, l'assurance vieillesse, l'assurance maladie qui remplissent de fait un rôle de prévention vis-à-vis de la pauvreté extrêmement important.

B.S. : Vous insistez d'ailleurs dans vos travaux sur l'importance de cette protection universelle.

N.D. : Les politiques d'assistance sont évidemment indispensables, comme les politiques d'urgence, mais en même temps très insatisfaisantes parce qu'elles interviennent en aval, une fois que la pauvreté est installée. Elles réduisent l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire le degré auquel les pauvres sont pauvres, mais elles ne l'empêchent pas ou ne permettent pas d'en sortir. Le montant du RSA,



XAVIER SCHWIBEL / SCDP



par exemple, est très inférieur au seuil de pauvreté. Finalement, les politiques sociales les plus efficaces sont celles liées à la sécurité sociale qui interviennent en amont, avant la survenue des problèmes. Celles qui permettent à des personnes qui ne travaillent pas de ne pas être en situation de pauvreté grâce à ce qu'on appelle les revenus de remplacement. Quand on dit que le système de protection sociale français corrige la pauvreté de 8 %, c'est à l'effet de ces politiques qu'on fait référence. Donc c'est tout d'abord une question d'efficacité. Beaucoup de travaux internationaux montrent d'ailleurs le paradoxe de la redistribution. C'est-à-dire que moins on lutte de manière spécifique contre la pauvreté, plus on est en capacité de lutter contre celle-ci. Ces tra-

vaux démontrent que les modèles de protection sociale à l'échelle internationale qui donnent la part la plus grande à l'assistance, comme aux États-Unis, sont les moins en capacité de contenir la pauvreté au niveau global.

“
**MOINS ON LUTTE DE
MANIÈRE SPÉCIFIQUE
CONTRE LA PAUVRETÉ, PLUS
ON EST EN CAPACITÉ DE
LUTTER CONTRE CELLE-CI.**
”

Ensuite, il y a la question de l'acceptabilité sociale. Les politiques d'assistance vont créer des seuils d'éligibilité. Certains ménages vont rentrer dans ces dispositifs, d'autres

non, parfois du fait de quelques euros de différence. Ce qui va être perçu comme une inégalité ou une injustice et va affaiblir, au sein de l'opinion publique, la légitimité de ces instruments.

Enfin, je pense que nous avons besoin aujourd'hui d'agir contre la pauvreté encore plus en amont, de penser davantage en termes d'investissement social ou de "prédistribution". Il s'agit notamment d'envisager l'éducation comme un mécanisme de lutte contre la pauvreté, parce que l'éducation, c'est au fond ce qui permet aux personnes de faire face aux risques de l'existence et à une forme d'insécurité. Et donc l'accès le plus universel possible à l'éducation doit être considéré comme un déterminant majeur dans la correction ou l'empêchement de la pauvreté. »

COMPRENDRE

» **B.S.** : Vous regrettez un report croissant de la lutte contre la pauvreté vers l'assistance.

N.D. : Les institutions de la sécurité sociale (assurances chômage, santé, vieillesse) ont permis de faire diminuer la pauvreté jusqu'à une date récente, mais ces protections générales se fissurent et c'est dans leurs failles que l'assistance se développe. L'augmentation du nombre d'allocataires du RMI puis du RSA, à partir de 2009, est corrélée aux effets des réformes de l'assurance chômage : les révisions de celle-ci, à la baisse, entraînent un report vers les minima sociaux. On compte aujourd'hui 2 millions de ménages allocataires du RSA. Or ce chiffre élevé contribue à la critique du dispositif et à la volonté politique de le conditionner à des heures d'activité. Par ailleurs, si les minima sociaux sont un filet de sécurité indispensable, ils n'en contribuent pas moins à entériner des situations où la précarité ou la modicité des ressources privent les personnes concernées d'une jouissance complète de leurs droits fondamentaux.

B.S. : Vous dites que la création du RMI, en 1988, traduit un changement de paradigme dans la lutte contre la pauvreté.

N.D. : Après l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté sous la troisième République, dans une logique de droits assistanciers, avec notamment les grandes lois contre l'indigence, on va assister dans la seconde moitié du XX^e siècle à une déspecialisation du traitement de la pauvreté. Et ce, par l'édification de grands systèmes de protection sociale, dont la Sécurité sociale, qui ne sont pas universels, certes, mais qui néanmoins ont une vocation d'universalisation. On fait alors reposer la protection sociale sur le

travail salarié. Avec la création du RMI, en 1988, on fait le mouvement inverse : on respecialise la politique de lutte contre la pauvreté en recréant un socle de politiques d'assistance. C'est une rupture institutionnelle forte.

B.S. : Qu'est-ce qui justifie, à l'époque, ce choix politique ?

N.D. : Principalement le chômage de masse. Il y a, à ce moment-là, une prise de conscience du désajuste-

“
L'AUGMENTATION DU
NOMBRE D'ALLOCATAIRES
DU RSA EST CORRÉLÉE
AUX EFFETS DES
RÉFORMES DE
L'ASSURANCE CHÔMAGE.
”

ment fondamental entre le système de protection sociale en vigueur, qui fait dépendre la protection du travail, et la réalité de la société qui compte de plus en plus de personnes n'ayant pas de travail, et qui n'étaient donc pas protégées et se retrouvaient sans rien. Il a fallu changer la logique de protection.

B.S. : À cette époque, l'insertion professionnelle est considérée comme un second droit associé au RMI et non pas comme une contrepartie à l'allocation. Les deux sont liés mais pas de manière coercitive, à la différence d'aujourd'hui. Comment l'expliquer ?

N.D. : Il y a plusieurs raisons. L'une d'elles est sans doute liée au contexte politique, avec les socialistes au gouvernement. Cela a contribué à ce que les institutions républicaines aient cette volonté de décorréliser la question de l'emploi et celle du revenu mi-

nimum. Et puis, en 1988, les Français étaient majoritairement favorables au RMI : plus des deux tiers considéraient qu'il donnait un coup de pouce pour s'en sortir, moins d'un tiers qu'il risquait d'inciter les personnes à s'en contenter et à ne pas chercher de travail. Donc je pense qu'au fond, cela correspond à un projet de société dans lequel on considérerait la pauvreté comme un risque collectif dont les institutions devaient nous prémunir. Mais très vite, on a vu s'opérer dans l'opinion une transformation de la compréhension de ce lien entre le droit à la prestation et le droit à l'insertion. La lutte contre la désinsertion à la reprise de l'emploi est devenue l'orientation principale de l'action publique. Et la logique des réformes qui se sont succédées depuis le début des années 2000 a été de renforcer la dimension de contrepartie du droit à la prestation, avec pour "aboutissement" la loi pour le plein emploi de 2023 qui comprend l'obligation pour les allocataires du RSA de réaliser 15 heures d'activité bénévole par semaine, et le "décret sanctions" adopté au printemps dernier.

B.S. : Vous évoquez dans vos travaux une "fatigue de la compassion", au début des années 2000, et un retour du jugement moral sur la pauvreté. Comment l'expliquez-vous ?

N.D. : D'abord, par la précarisation du marché du travail. La fragilisation des catégories populaires les a retournées contre les "assistés". Ensuite, par les transformations du débat public autour des questions d'immigration, avec notamment les accusations faites aux personnes étrangères de venir profiter de nos prestations sociales. Enfin, par la poussée diffuse d'une vision plus individualisée des questions sociales. Par ailleurs, on ne peut faire abstraction du nombre

important d'allocataires. On n'a pas réussi à maintenir le RSA comme un dispositif d'usage ponctuel et limité. Cela crée une fenêtre d'opportunité pour les contempteurs de l'État social et nourrit les discours politiques sur l'assistanat qui instrumentalisent cette réalité.

B.S. : Vous dites qu'on se trompe de diagnostic lorsqu'on fait porter la responsabilité de leur situation aux personnes précaires.

N.D. : Il y a une contradiction fondamentale du fait que celles et ceux qui critiquent les politiques d'assistance pour leurs soi-disant effets

de démotivation, d'irresponsabilité, voire de fraude, promeuvent en même temps des réformes qui nourrissent les effectifs de l'assistance. Il y a quelque chose d'injuste pour les personnes et d'incohérent au niveau de l'organisation sociale. Une politique cohérente et substantielle de lutte contre la pauvreté nécessite à la fois un effort de moyens dans l'accompagnement des personnes et une revalorisation des prestations sociales et leur indexation sur l'inflation. Il faut faire les deux en même temps : sécuriser les niveaux de vie et accompagner. C'est le socle. Ensuite il faut agir en amont, par la

revalorisation des revenus d'activité et la régulation du marché du travail. Car l'emploi ne protège plus de la pauvreté. Depuis 2015, on observe un décrochage entre le taux de chômage qui baisse et le taux de pauvreté qui continue d'augmenter. Tandis que les deux étaient liés jusque-là.

Enfin, il faut davantage prévenir la pauvreté, en favorisant des systèmes de protection sociale qui s'adressent à tous et donc ne créent pas une vulnérabilité politique du fait des effets de seuil qui juxtaposent les "pauvres" aux "moins pauvres" et nourrissent une crispation autour des "privilegiés" de l'assistanat. Je pense qu'il faut vraiment réfléchir dans cette logique de déspecialisation des politiques sociales, en donnant la préférence à l'idée d'un universalisme proportionné qui consiste à penser des politiques pour tous en prenant en compte les réalités des ménages en situation de pauvreté.

C'est notamment primordial dans le cadre de la transition écologique qui répond aussi à des enjeux sociaux. Sinon le risque est que les plus modestes soient exclus des politiques de transition, et les subissent plutôt que d'en bénéficier. C'est sur cette approche globale, qui allie politiques d'urgence contre la grande exclusion, politiques de prestations sociales qu'il faut revaloriser et d'accompagnement qu'il faut renforcer, et politiques de prévention qu'il faut désormais favoriser, que le CNLE va travailler au cours de cette année. Nous avons en effet reçu dernièrement de la part du Premier ministre François Bayrou une lettre de mission où il nous est demandé d'établir, en travaillant conjointement avec les associations et les personnes concernées par la pauvreté, un objectif volontaire et crédible de réduction de la pauvreté à dix ans. ■



XAVIER SCHWIBEL / SCOP

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE: DU GLOBAL AU LOCAL

Dans un contexte politique et géopolitique où l'action humanitaire semble être remise en cause, des ONG de solidarité internationale s'interrogent sur leur manière d'agir et préconisent de donner la préférence aux solutions locales.

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Faut-il repenser la solidarité internationale ? interroge Coordination Sud, une plateforme d'ONG françaises dont fait partie le Secours Catholique, dans un récent rapport intitulé « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires ».

Cette question fait suite au gel des financements de l'aide américaine et à la chute des budgets destinés à l'aide publique au développement (APD) par les grands États donateurs européens. Des mesures qui correspondent à une recherche globale d'économies de la part des gouvernements, mais qui traduisent aussi un changement de priorités, notamment au profit de la défense, et une perméabilité aux discours de mouvements conservateurs qui reprochent à l'APD d'être un « gouffre financier¹ ».

« Plus qu'une simple crise de financement, il s'agit d'un point de bascule. L'architecture du système humanitaire, la légitimité de ses acteurs et même son narratif fondamental sont remis en question », considère LOCALliance, un consortium international d'ONG, dont Coordination Sud² est membre. Ces professionnels de la solidarité internationale voient dans la période critique actuelle l'opportunité « de transformer le modèle humanitaire ». Ils préconisent de travailler « avec les communautés, selon leurs besoins,

dans le cadre d'une approche de réponse dirigée par et pour elles », et de s'appuyer davantage sur les ONG locales et nationales, notamment en augmentant leur financement direct et en investissant des « partenariats plus équitables ». Cette idée n'est pas nouvelle. En 2016, le Sommet mondial humanitaire adoptait le Grand Bargain (grand compromis), qui comprenait un engagement à faire passer de 1 % (à l'époque) à 25 % en 2020 la part des financements humanitaires allant le plus directement possible aux organisations de la société

civile nationales-locales. Mais en 2020, ce pourcentage était de moins de 5 %. « Le modèle économique des grandes organisations internationales s'appuie sur des crises humanitaires et celles-ci absorbent

“
**IL Y A UNE NÉCESSITÉ DE MIEUX
PRENDRE EN COMPTE LE TISSU
DE SOLIDARITÉ QUI EXISTE
LOCALEMENT.**
”

tout le financement », regrette Benoît-Xavier Loridon, directeur de l'Action et du plaidoyer internationaux au Secours Catholique. « On laisse une "trop petite part de gâteau" aux acteurs locaux, qui manquent dès lors de moyens pour se développer et pour agir. » De même, si « le mode d'action qui consistait dans les années 1980 à déployer des "équipes commandos" qui distribuaient puis repartaient à quasiment disparu », explique-t-il, les organisations de solidarité internationale (OSI) ont encore du mal à laisser une large place à leurs partenaires nationaux et locaux dans la recherche et la mise en œuvre



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

de solutions. Dans le rapport de Coordination Sud, « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires », les auteurs notent ainsi « *la difficulté des partenaires locaux à être au cœur de la décision stratégique et à adapter les projets à la spécificité des communautés dans lesquelles ils travaillent* ». Une réalité qui suscite de plus en plus de critiques de la part de ces dernières. Ainsi, en août 2022, dans une lettre ouverte, une centaine d'organisations ukrainiennes ont mis en cause l'attitude des OSI mobilisées massivement dans leur pays en réponse aux attaques russes, qui ne prenaient pas en compte les réponses locales déjà déployées sur place. « *Les acteurs qui sont sur le terrain connaissent pourtant mieux la situation que nous, en termes de culture locale et de réponses à apporter* », considère Benoît-Xavier Loridon. « *En cas de guerre ou de catastrophe, les organisations internationales spécialisées peuvent agir vite dans l'urgence grâce à une expertise et un savoir-faire complémentaires à ceux des acteurs locaux* », tempère Kevin Goldberg, directeur général de Solidarités International. Néanmoins, convient-il, « *il y a une nécessité de mieux prendre en compte le tissu de solidarité existant et la résilience des populations. Et d'être davantage dans la co-construction des solutions avec les partenaires locaux, au lieu, comme souvent, de les envisager uniquement comme des exécutants* ». D'autant qu'« *on a affaire aujourd'hui à des crises de nature chronique, poursuit Benoît-Xavier Loridon. Par conséquent, l'enjeu de pérennisation des actions nous engage à soutenir des acteurs sur place plus à même de travailler le lien entre urgence et réhabilitation* ». ■



Flashez ce QR code pour télécharger le rapport de Coordination Sud (pdf) : « Poursuivre, s'adapter ou se réinventer face à des vents contraires. » bit.ly/rapcosud

- 1 Julien Bouissou, "L'aide au développement, nouveau terrain de chasse de l'extrême droite", Le Monde, 28 mars 2025.
- 2 "Déclaration commune de LOCALliance : appel à une transformation de l'action humanitaire", sur www.coordinationsud.org, 18 juillet 2025.

À LIRE



État de la pauvreté en France 2025, 30 ans de regard sur les pauvretés.

Le rapport statistique du Secours Catholique-Caritas France basé sur plusieurs dizaines de milliers de personnes rencontrées par l'association. Novembre 2025.

Sur rapport.secours-catholique.org



Pour une nouvelle philosophie sociale. Transformer la société à partir des plus pauvres,

de David Jousset, Fred Poché, François Jomini et Bruno Tardieu, éd. Le Bord de l'eau, 2023. Ce livre rend compte de l'alliage entre la lutte contre la pauvreté et la pensée critique. Il montre la fécondité d'une démarche consistant à faire œuvre de philosophie avec les premiers concernés.

« **Les politiques de lutte contre la pauvreté** », de Nicolas Duvoux, dans *Politiques sociales : l'état des savoirs 2022*, éd. La Découverte.

« **Responsabiliser pour mieux exclure** », de Nicolas Duvoux, dans *Délibérée 2024/2 N° 22*, éd. La Découverte.



SUR LE WEB

« **Entre social et sanitaire : les politiques de lutte contre la pauvreté-précarité en France au XX^e siècle** », par Axelle Brodriez-Dolino, dans *Le Mouvement Social* 2013/1 n° 242 bit.ly/3L0Uo8U

« **Lutter contre la pauvreté, pour une société plus inclusive** », dans *L'œil du CESE*, février 2020. bit.ly/4o24ncN